

C.A.P.L. du 15/11/2007

Postes déclarés vacants par la direction en catégorie B et C:

Aucun. En effet, ce mouvement est exceptionnel en raison des restructurations du réseau. Ainsi, les organisations syndicales ne sont convoquées que pour « valider » les décisions unilatérales de la direction.

Rappel : La direction a décidé une restructuration importante du réseau du Trésor gardois en fermant les postes comptables suivants :

BARJAC, SAINT GILLES, LASALLE, QUISSAC, ST JEAN DU GARD et VALLERAUGUE.

De plus, elle a décidé de fusionner l'activité fiscale des trésoreries de Nîmes-Nord et Nîmes-Sud en une seule grande trésorerie appelée « Nîmes-Trésor ».

Ces fermetures et fusions entraînent le déplacement forcé de pas moins de 31 agents !

Pour la plupart des agents concernés cela implique des déplacements plus longs, et une désorganisation pour la vie familiale (enfants).

Cela s'amplifiera avec la fusion DGI/DGCP et les fermetures à venir car le nombre d'agents sera bien plus important.

CATEGORIE C

Décision de la Direction :

1) Restructurations :

- Marie-Jo MARC : *de Barjac à Génolhac*
- Nathalie PELLETIER : *de Lasalle à St Hippolyte*
- Josiane MARTIN, Françoise ROUX, Valérie SIMON et Gérard BRIAND : *de Nîmes-Nord à Nîmes Trésor*
- Heidy KLINGENSTEIN, Martine KERMARREC et Olivier ROUAIX : *de Nîmes-Nord à Gard Amendes*
- Anne MAZAUDIER : *de Nîmes-Nord à Nîmes-CHU*
- Joëlle ANGUIVIEL, Josiane MENDRAS et Christian DURAND : *de Quissac à St Hippolyte*
- Nicole BRESSON : *de St Gilles à Aigues Mortes*
- Philippe PELLETIER : *de St Gilles à Nîmes Municipale*
- Bernard GODARD : *de St Gilles à la TG avec mission à La Grand'Combe*
- Rosine PLACIDI : *de St Gilles à la TG*
- Eric MARTIN : *de St Hippolyte à Sommières*
- Sébastien COLLET et Sarah HUBAC : *de St Jean du Gard à Anduze*
- Hélène DELON : *de Valleraugue à Le Vigan*

La CGT a refusé de participer au vote.

2) Mouvements au 1^{er} janvier 2008 suite à demande de mutation :

- Sandrine VAZOU : *de Nîmes-Sud à Nîmes Banlieue*

La CGT s'est abstenue en raison du peu de mouvements proposés par la direction.

CATEGORIE B

Décisions de la Direction :

1) Restructuration :

- Catherine SEGUIER : *de Barjac à St Ambroix*
- Anne MATEO, Robert KIMPINAIRE, Tatiana SIMON et Magali CUZIEUX : *de Nîmes-Nord à Nîmes Trésor*
- Joséphine PASCON, Josiane SISPO et Geneviève REYNAUD : *de Nîmes-Nord à Gard amendes*
- Jean NEDELEC : *de Nîmes-Nord à la Paierie Départementale*
- Patrice BADIOU : *de St Gilles à Nîmes Banlieue*

La CGT a refusé de participer au vote.

A noter que les agents C et B ayant formulé une demande de mutation antérieurement à ces restructurations, gardent l'ancienneté acquise dans leur ancien poste.

2) Promotions de C en B :

En outre, 8 agents changent de catégorie par liste d'aptitude ou concours.

La doctrine de la direction est de déplacer systématiquement les agents qui bénéficient d'une promotion de corps. Cependant, en raison des restructurations en cours et futures, elle a décidé de faire des exceptions.

Ainsi, seuls 3 agents sur 8 sont réellement déplacés à savoir :

- Annie FALGAIROLLES : *de Sommières à la Trésorerie Générale* (Liste d'aptitude)
- Catherine FRONTIER : *de la Trésorerie Générale à Nîmes Trésor* (Liste d'aptitude)
- Mireille COMBERNOUX : *de Nîmes municipale à Gard amendes* (Concours interne)

A savoir qu'un agent a du refuser sa promotion par liste d'aptitude en raison d'un déplacement forcé !

3) Mouvements au 1^{er} janvier 2008 suite à demande de mutation :

- Nathalie PRIETO : *de Nîmes CHU à Trésorerie Générale*

La CGT s'est abstenue en raison du peu de mouvements proposés par la direction.

Nos commentaires :

La CGT en refusant de voter pour les mouvements issus des restructurations signifie qu'elle ne veut pas cautionner des décisions autoritaires de fermetures et de mutations d'office d'agents.

Enfin, en raison des vacances d'emploi et du peu de demande en interne, la direction propose que 2 postes de catégorie C à Bagnols-Sur-Cèze et 1 C + 1 B à Roquemaure soient pourvus par mouvement spécifique le 1^{er} juillet 2008.

Aussi, les agents du département du Gard intéressés par ces postes doivent formuler une demande de mutation dès le début de l'année pour le mouvement du 1^{er} avril 2008.

**Vos élus en CAPL en C : Armelle LESTOQUOY et Arnaud CHABROL
en B : Fabienne MALTETE et André PAUTET**